

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 93 (1948)
Heft: 2

Artikel: La guerre psychologique ou la mécanisation des esprits [suite]
Autor: Wüst, R.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre psychologique ou la mécanisation des esprits

(Suite.)

VI. LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE EN SUISSE DE 1939 A 1945.

Soumise à de telles conditions, que dictait évidemment la raison d'Etat, mais privée de toute liaison avec une armée incapable de l'informer, ignorant tout de l'évolution de notre défense nationale et des conditions dans lesquelles celle-ci se développait, la presse suisse n'était plus en mesure de remplir sa mission. La population était la première à le remarquer ; elle s'en étonnait et cette situation contribuait à aggraver le malaise dont notre pays souffrait alors.

Conscients de ce danger, quelques-uns des journalistes professionnels attitrés en qualité d'experts à la Division Presse et Radio de l'Etat-major de l'armée estimèrent de leur devoir de s'adresser en ces termes, le 17 juin 1940, au Conseil fédéral :

Depuis un mois, soit exactement depuis le 17 mai, l'activité de la division « Presse et Radio » s'est complètement transformée. Sous la pression des événements internationaux, le Conseil fédéral a abandonné les voies du contrôle de la presse pour s'engager dans celle de la presse dirigée. Chaque matin, dans tous les cas tous les deux ou trois jours, les rédactions reçoivent, par le truchement de la Division Presse et Radio, des ordres auxquels elles doivent se tenir strictement. De leur liberté de jugement et d'expression, il ne reste presque rien. C'est par une fiction que la liberté de la presse, garantie par la Constitution, reste en vigueur. Nous

n'avons pas à porter un jugement sur cette évolution. Le Conseil fédéral, responsable des destinées de l'Etat et de la sécurité du pays, en a ainsi décidé. Pour des raisons que nous ne voulons pas apprécier ici, il a souscrit en fait à la théorie de la neutralisation de l'opinion (Gesinnungsneutralität) qu'il repoussait et que nous repoussions encore il y a quelques semaines. Pour peu que l'on ne veuille pas se payer d'illusions, il faut en convenir. C'est le devoir de quiconque veut et sait regarder les réalités en face.

Rappelant que les lecteurs des journaux avaient bien de la peine à comprendre ce qui se passait, les auteurs de cette lettre poursuivaient :

Dans cette ignorance, le public, en tout cas en Suisse romande, accuse les journalistes de manquer de courage, de s'incliner devant la force, d'avoir peur de se compromettre. Cette idée est très répandue, en particulier dans les régions où l'on a vu arriver des réfugiés français et où on a pu les interroger. Les citoyens suisses, habitués à dire franchement leur opinion, sont scandalisés de ne trouver aucun écho de leurs propres sentiments dans leurs journaux, qui ne les ont pas habitués à ce mutisme. De la sorte, le régime de la presse dirigée manque dans une large mesure son but. Il provoque un divorce entre l'opinion publique et les organes par lesquels elle a l'habitude de s'exprimer. Elle attribue aux journalistes des responsabilités qui sont, en dernière analyse, celles du gouvernement. Nous estimons que le moment est venu d'expliquer au public que nous vivons, en matière de libertés publiques en général et de liberté de la presse, en particulier, sous un régime entièrement nouveau, c'est-à-dire sous un régime largement synchronisé.

Parlant de cette époque, le général Guisan écrit dans son rapport ce passage qui mérite d'être rappelé :

Comme on l'a vu par mon Ordre du jour du 3 juin, je ne cachais pas à nos soldats quelques-unes des raisons qui pouvaient mettre leur moral en danger ; mais surtout, je ne cessais d'en appeler à leurs sentiments d'indépendance et de fierté. Ce qui

me coûtait le plus, c'était de ne pouvoir donner d'emblée plus de certitudes et de précisions sur le rôle que ces soldats allaient être appelés à jouer dans nos plans de défense et sur ces plans eux-mêmes. C'était le moment où chaque chef, du général au lieutenant, aurait souhaité pouvoir réunir ses hommes devant une grande carte et leur dire : Voici...

Le lieutenant-colonel E. M. G. Bernard Barbey note de son côté dans son journal le samedi 22 juin 1940 :

... Retour au P. C. Dans la soirée, lettres et téléphones de nombreux camarades. Leitmotiv : « Le moral fout le camp... On ne sait plus à quoi s'accrocher... Qu'est-ce qu'on va faire ? Heureusement qu'on a le général... On compte sur lui...

Le mercredi 26 juin :

Ordre du jour rédigé d'après les notes du général. Ces mots : « volonté de résistance » : leur vertu, et, déjà, leur usure...

Dans une autre note, du 4 juillet, on voit l'importance que le général accordait au « moral » — et par ce terme il ne songeait pas qu'à l'armée, mais à l'ensemble de la nation en armes :

Suite des problèmes à résoudre, inscrite ce soir sur une feuille blanche, que je garde sous les yeux :

- tactique, d'abord (antichars, antiaérien) ;*
- moral, en même temps, ou presque (les sacrifices à consentir, les valeurs morales à sauver, à exalter) ;*
- stratégique, enfin (quand on pourra s'en payer le luxe).*

Mes camarades de la 1^{re} division n'ont pas oublié ces trois nuits de juillet 1940 pendant lesquelles leur unité d'armée, quittant ses positions du plateau, se dirigea vers les Alpes et ce lourd malaise qui pesa alors sur notre armée.

Nos soldats rentraient de leurs foyers, démoralisés, en répétant les mots d'ordre répandus par les 5^e et 6^e colonnes, alors alliées, il faut s'en souvenir : *A quoi bon ? A quoi bon nous défendre ? A quoi bon rester ici ? A quoi bon creuser des trous ?*

Notre presse et notre radio étaient muettes et censurées, si ce n'est pour transmettre tel discours politique de triste mémoire. On parlait bien à mots couverts d'un « Réduit national ». Mais notre esprit ne comprenait pas. Nous n'obéissions et n'agissions que par pure discipline militaire. Ce fut le moment le plus difficile — le seul — du service actif.

Une armée, certes, doit être capable d'exécuter des ordres sans les comprendre. Mais cette absence d'informations et de directives ne saurait se prolonger sans aboutir à des conséquences graves. Le Suisse, nous le savons, est prêt à tous les sacrifices : à une condition, cependant, celle d'avoir saisi leur utilité.

Le 25 juillet 1940, au Rütli, devant les officiers supérieurs de l'armée, le général peut enfin prendre la parole. Son exposé commence par ces mots :

Nous sommes à un tournant de l'histoire. Il s'agit de l'existence même de la Suisse...

Le soir même, le lieutenant-colonel Barbey note dans son journal :

... La consigne de résistance passe à la troupe. Dès lors, plus rien ne peut l'arrêter ; on respire.

Demain un communiqué à la presse la passera au pays. Et à l'étranger. Il était temps.

Quelques jours plus tard, les représentants de l'Axe protestent auprès du Département politique. Qu'importe ! Les soldats suisses et la nation en armes savent, désormais, à quoi s'en tenir. *Il était temps.*

* * *

Le malaise cependant n'avait pas entièrement disparu. C'est, en principe, le Conseil fédéral qui aurait dû s'attacher le premier à le dissiper. Mais il n'avait pas les moyens techniques de le faire, ni de résoudre le problème de l'information.

L'initiative, dans ce domaine, vint de l'armée bien que celle-ci, ainsi que le général l'a écrit, n'eût *jamais cherché le monopole de l'information.*

Mais, devant la carence complète du pouvoir civil, le commandant en chef avait le devoir d'agir.

Ce furent d'abord les courageuses conférences du lieutenant-colonel E. M. G. Frick, agissant sur l'ordre personnel du général. Ces conférences agirent comme un coup de fouet sur notre peuple.

Ce fut ensuite la brochure du colonel Frey, beaucoup plus tard, l'admirable ouvrage du colonel Couchepin, enfin l'extension d'Armée et Foyer.

Chacun connaît les services inestimables que rendit cette organisation : rappeler ce que furent ses efforts et le succès qu'elle remporta nous entraînerait au delà des limites de notre sujet.

Nous nous bornerons à constater que, si utile fut-elle, son action ne suffisait pas car elle était naturellement lente. Il s'agissait pour Armée et Foyer d'éduquer en profondeur, non d'informer rapidement.

Il restait à résoudre le problème de la presse et de la radio, il restait à les informer plus rapidement, à prévoir leurs tâches en cas de guerre. L'initiative, là encore, vint de l'armée. Dès 1940, elle avait créé le Bureau de presse du Quartier général qui dépendait directement du pouvoir militaire et qui lui demeura subordonné, alors que la Division Presse et Radio, elle, passa bientôt sous les ordres du pouvoir civil.

* * *

Une distinction très nette doit être faite ici entre deux organes que l'on a trop souvent tendance à confondre.

D'une part, la Division Presse et Radio qui n'eut de militaire que le nom, fut chargée essentiellement de la censure et se trouva bientôt subordonnée au seul Conseil fédéral, ce qui était logique.

D'autre part, le Bureau de presse du Q. G. A. et le corps des reporters d'armée furent chargés de l'information.

Dans son rapport sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la guerre, le Conseil fédéral écrit à ce sujet :

Le « Bureau de presse du Q. G. A. que la division Presse et Radio avait également créé et qui avait été détaché au siège du commandement de l'armée pour l'accomplissement de sa mission, fut également séparé administrativement de la division. Des motifs d'ordre personnel mais aussi des raisons pratiques conduisirent à cette mesure.

Plus loin, l'auteur de ce rapport — qui appartient lui-même à la division Presse et Radio — montre les efforts qu'à son avis, cette division aurait déployés, non seulement pour censurer, mais aussi pour informer l'armée et le pays. En nous gardant bien de tenir compte des « motifs d'ordre personnel » dont il parle, nous nous permettons néanmoins de regretter qu'il ait volontairement omis, dans un rapport signé pourtant par le Conseil fédéral, de parler de l'activité si importante exercée sur le plan de l'information par les seuls organes véritablement militaires. La presse romande, en tout cas, ignore aujourd'hui encore ce que la division Presse et Radio a fait de sa propre initiative pour l'informer pendant la guerre ; en revanche, elle connaît fort bien ce qu'ont fait les organes spécialisés du Commandement de l'armée.

C'est, en effet, le Bureau de presse du Q. G. A. — il ne comprenait au début de la guerre que trois officiers — qui entreprit sérieusement d'informer la presse suisse et d'établir une liaison étroite entre elle et l'armée. Ses créateurs n'y parvinrent qu'au prix de grandes difficultés — dues à l'opposition qu'ils rencontrèrent auprès de fonctionnaires bornés, adversaires, par nature, de la presse — et grâce à l'appui personnel qui leur fut directement donné par le général et par le colonel-brigadier Masson.

Néanmoins, et malgré ces appuis, il fallut attendre jusqu'à

l'hiver 1942-43 — en raison de la résistance passive de certains bureaux militaires — pour mettre sur pied une organisation de valeur, dont les moyens, il est vrai, demeurèrent toujours insuffisants. Ce qui montre aussi que nous sommes, souvent, « en retard d'une idée ». Ce fut la création du corps des reporters d'armée. Si le conflit mondial avait duré jusqu'à la fin de 1945, cette organisation aurait disposé des effectifs dont elle avait besoin et elle aurait été vraiment au point !

Elle n'en est pas moins intéressante en ce sens que, comme Armée et Foyer, elle constitue vraiment une « solution suisse », et non seulement un compromis entre le système allemand et le système allié.

Il s'agissait, avant tout, pour cette arme nouvelle, d'être à même de remplir sa mission de guerre. Dès l'instant où notre pays aurait été attaqué, la presse et la radio civiles suisses auraient cessé d'exister. Il fallait donc prévoir leur remplacement, ce qui était également l'une des tâches de Presse et Radio. Il fallait assurer à notre peuple et à notre armée des moyens d'information qui auraient permis de conserver une liaison étroite entre eux, la population de nos territoires occupés, d'une part, le général et le Conseil fédéral d'autre part, entre les forces du Réduit et le reste du pays.

Ces moyens d'information devaient permettre de poursuivre et de soutenir la résistance de la Suisse tout entière, de démasquer la propagande ennemie, de lui répondre, et aussi — tâche non moins importante — d'empêcher que notre opinion publique ne soit manœuvrée par les seules propagandes de nos alliés éventuels... Il s'agissait de maintenir, coûte que coûte, l'unité de la Confédération autour du général et du Conseil fédéral. Il fallait conserver dans le monde, vis-à-vis de l'étranger, la voix de notre pays, si faible fût-elle.

La division Presse et Radio aurait été en quelque sorte le porte-parole du Conseil fédéral ; elle devait s'occuper en particulier des liaisons avec l'étranger et la presse étrangère, tandis que le bureau de presse du Q. G. A. et le corps des reporters

d'armée étaient les organes d'information du Commandement de l'armée. Ce bureau était chargé de la rédaction des communiqués officiels. C'est lui qui devait alimenter la presse et la radio du réduit au moyen de la production des reporters d'armée envoyés à l'armée de campagne. Se composant de quelques officiers de presse et du personnel de liaison nécessaire, cet organe central demeurait, en cas de guerre, au Q. G. A.

Le corps des reporters d'armée, tous rédacteurs, photographes, dessinateurs et cinéastes professionnels, était engagé à raison d'un détachement par Corps d'armée, plus un détachement à l'aviation. Chaque détachement était commandé par un officier, également rédacteur professionnel, qui était directement subordonné au chef d'E. M. du C. A. Il collaborait avec le chef du S. R. du C. A. dont il utilisait les moyens de transmission. Des moyens motorisés étaient mis à sa disposition.

Ces reporters d'armée, officiers, sous-officiers et soldats, provenaient presque tous de la troupe avec laquelle ils avaient effectué les premières années de service actif. Le premiers cours d'introduction de cette nouvelle arme eut lieu à Berne en mars 1943 sous la direction du colonel-brigadier Masson. Les reporters ne jouissaient d'aucun avantage particulier. Ils n'étaient pas considérés comme des S. C. intellectuels et ne recevaient que la solde de leur grade et vivaient avec la troupe. Ils avaient le même armement et le même équipement que nos fusiliers, auxquels venaient s'ajouter seulement un revolver, une carte d'identité spéciale qui leur donnait le droit de circuler dans les zones militaires, et, sur le bras gauche, un insigne noir avec la mention « reporter » en lettres dorées.

En revanche, l'instruction théorique qui leur fut donnée à tous par des officiers d'E. M. G. et de diverses armes était comparable, par son niveau, à celle de nos écoles d'officiers : O. E. M. T., notion de tactique, études de nos différentes armes. Les reporters devaient être en mesure de servir toutes celles de l'infanterie. En ce qui concerne la discipline et la tenue,

les exigences étaient plus sévères que dans le rang : en effet, même les reporters simples soldats étaient amenés à traiter directement avec de grands chefs, parfois méfiant envers les journalistes. Ils devaient savoir se conduire envers eux de manière exemplaire : c'était l'un des moyens de servir la presse aux yeux de l'armée.

A cette instruction purement militaire vint s'ajouter celle, technique, du reportage de guerre, des armées et des propagandes étrangères, des méthodes et des moyens de la guerre psychologique que les Américains ne tardèrent pas à développer sur une grande échelle en reprenant à leur compte certaines des méthodes allemandes, l'étude de la guerre souterraine, des mouvements de résistance, d'une riche documentation mise à leur disposition par le S. R. de l'armée, celle des opérations en cours par des officiers d'E. M. Il s'agissait de permettre à ces soldats-journalistes de connaître particulièrement bien les sujets qu'ils étaient appelés à traiter.

* * *

Bien que nous ne soyons pas entrés en guerre, cette organisation n'en a pas moins rendu de grands services. Alors même qu'ils étaient démobilisés, les reporters militaires permettaient à l'armée d'être en contact direct avec la plupart des grandes rédactions où ils étaient employés. Ces reporters ont rempli une tâche utile pendant les périodes de tension que nous avons traversées. Le public suisse a entendu ou lu bien des « bobards », mais il ne saura jamais combien d'entre eux ont pu être tués dans l'œuf grâce à de rapides coups de téléphone lancés à titre personnel...

Chaque fois que la situation l'exigea, le bureau de Presse du Q. G. A. prit l'initiative d'organiser dans les principales villes des conférences à l'intention de la presse civile. Certains de nos chefs militaires ou des officiers particulièrement bien informés vinrent donner, aux journalistes civils, à titre per-

sonnel, des renseignements détaillés sur la situation du moment, renseignements dont la presse pouvait ensuite s'inspirer dans ses commentaires. Ces vues d'ensemble, d'origine suisse, leur permettaient de mieux déjouer les entreprises des propagandes étrangères auxquelles ils étaient constamment exposées.

En apparence, les reporters de l'armée suisse ressemblaient fort aux correspondants de guerre et aux P. K. étrangers dont ils avaient adopté les méthodes de travail. En réalité, comme nous l'avons dit, ce système représentait bien une solution originale, propre à notre armée.

Comme les P. K. allemands, et au contraire des correspondants anglo-saxons, les reporters militaires suisses étaient avant tout des soldats. Ils étaient rigoureusement soumis à la discipline militaire. Ils devaient vivre « dans le rang » et, en cas de guerre, leur place n'avait pas été prévue dans un état-major, mais aux côtés de leurs camarades combattants.

Au point de vue journalistique, en revanche, ils n'étaient pas, bien entendu, des « soldats politiques » au service d'un Etat et de son parti unique. Comme les correspondants alliés, ils demeuraient sous l'uniforme les représentants de leur journal. Leur liberté d'expression était certainement aussi grande que celle de leurs camarades anglo-saxons.

De haut en bas, cette organisation ne se composa plus, dès 1943, que de professionnels. La meilleure forme de collaboration entre l'armée et la presse devint une réalité. Les reporters militaires s'efforcèrent de servir l'armée dans la presse et la presse dans l'armée. Il s'agissait pour eux de se plier à la discipline qu'imposaient les circonstances, tout en s'écartant le plus possible de tout ce qui aurait pu ressembler à une propagande dirigée par l'Etat selon le système totalitaire, de tout ce qui aurait pu — à moins d'être imposé par de véritables exigences d'ordre militaire — porter atteinte à leur liberté personnelle. Celle-ci ne pouvait qu'être garantie, puisqu'ils étaient dirigés par des journalistes professionnels et puisque, dans ce domaine, on leur faisait entière confiance.

Nous ne citerons ici qu'un exemple de leur travail. Peu après le débarquement allié en France, notre opinion publique manifesta une certaine nervosité. Elle avait de la peine à comprendre telle ou telle décision du général. Pour elle, donc pour nos soldats, la situation cessait à nouveau d'être tout à fait claire.

Un ordre du jour du général est un document officiel, naturellement très bref qui, dans certains cas, ne suffit pas. Une autre solution fut adoptée. Le commandant en chef de l'armée réunit à son P. C. une trentaine de reporters d'armée de toute la Suisse. S'exprimant avec la plus grande franchise — puisqu'il savait qu'il s'adressait non seulement à des journalistes mais avant tout à des soldats — il tint avec eux une longue conférence de presse leur faisant part de toutes ses préoccupations, interrogeant à son tour ses interlocuteurs pour mieux connaître l'état d'esprit de la troupe, et leur expliquant, à titre personnel, les raisons de telle ou telle décision que l'armée et l'opinion avaient de la peine à comprendre.

Le lendemain, la presse suisse publiait, non des communiqués officiels rébarbatifs ou un article qui aurait été le même partout, mais une série d'articles tous différents les uns des autres dans lesquels des journalistes, dont le public était habitué à lire le nom chaque jour, décrivaient en toute liberté, chacun à sa manière selon ses propres impressions personnelles, ce long entretien avec le général. Ainsi les soldats qui lisaient cet article avaient l'impression d'avoir conversé eux-mêmes avec le commandant en chef de la situation du moment.

La méthode, on le voit, est simple. C'est celle des Churchill, des Montgomery, des Roosevelt, des Eisenhower et des de Lattre. Encore faut-il ajouter qu'elle n'est pas à la portée de n'importe quel chef militaire ou de n'importe quel homme d'Etat, et cela explique sans doute le fait qu'il soit toujours si difficile de l'introduire en Suisse...

* * *

Qui aurait parlé de la défense nationale dans une presse censurée au cours de ces années de guerre, si cette organisation n'avait pas été créée ?

Quelques chiffres suffisent à indiquer les services qu'elle a rendus. Elle a permis d'exécuter 1350 articles et reportages militaires reproduits par 4100 journaux. Elle a réalisé 500 reportages photographiques, dont 350 ont été remis à la presse, ceci sans compter des centaines de légendes et de textes plus courts.

Le Bureau de presse du Q. G. A. a organisé 55 visites et conférences de presse, interviews et actions spéciales ; il a pris 25 700 photos, en partie pour la presse, en partie pour les archives du Commandement de l'armée, dont il a été tiré 87 930 copies et agrandissements destinés soit à l'armée, soit à la presse. Enfin, il a fait envoyer 1200 photos à l'étranger pour y faire connaître l'armée suisse.

Si l'on tient compte, évidemment, du fait que le personnel de cette organisation était soldé par l'armée, il n'en reste pas moins que toute cette propagande n'a pas coûté plus de dix mille francs, environ, à la Confédération.

Le corps des reporters d'armée contribua dans une large mesure à détendre les rapports entre l'armée et la presse, et à resserrer des liens nouveaux entre elles. De part et d'autre, on apprit à se mieux connaître et il en résulta pour le pays un profit certain. Malgré la censure, quand la guerre prit fin, rarement les rapports avaient été aussi confiants entre le général et la presse suisse. Nombreux sont aujourd'hui les signes qui montrent que la nouvelle génération de commandants d'unité d'armée et les meilleurs d'entre nos officiers de carrière admettent désormais l'importance de l'information dans la guerre moderne ; la plupart d'entre eux ont cessé depuis longtemps

de nourrir envers la presse les préjugés qui étaient ceux de leurs prédécesseurs.

A l'état-major de l'armée, on s'est aperçu aussi, non sans étonnement parfois, que des journalistes pouvaient être des gens sérieux, capables de garder des secrets. Et si tous nos officiers supérieurs avaient fait preuve d'une discrétion égale à celle de nos reporters militaires, qui eût entendu parler depuis la fin de la guerre de si nombreuses « affaires » ?

Auprès de l'armée de campagne, le service de presse militaire ne rencontra jamais la moindre difficulté. Et loin de combattre ce système en temps de guerre, comme le prouvent les chiffres qui précédent, la presse suisse réserva le meilleur accueil à la production du Bureau de presse du Q. G. A.

La seule cause de conflit sérieux fut la suivante. Les effectifs des reporters d'armée étaient nettement insuffisants, si l'on songe au rôle qui leur incombaient en cas de guerre. Certains fonctionnaires permanents de l'administration militaire n'avaient accepté ce système qu'à contre-cœur. Ils usèrent du seul moyen dont ils disposaient ; ils lui opposèrent une longue résistance passive.

Sans doute, il n'aurait pas été possible de donner à chaque journal suisse un représentant au sein du corps des reporters d'armée. Mais leur nombre aurait pu et aurait dû être augmenté afin d'éviter aussi des inégalités dans le traitement des journaux. Un certain nombre de rédacteurs et de photographes capables se trouvaient mobilisés dans la troupe. Ils auraient évidemment rendu de plus grands services à l'armée, sans lui coûter un sou de plus, si celle-ci les avait employés — comme elle le fait déjà pour tant d'autres spécialités — selon leurs compétences. Des démarches furent faites dans ce sens, soit par la voie militaire, soit par l'intermédiaire de l'Association de la presse suisse. Il fallut, en définitive, s'adresser au général lui-même pour briser la résistance des bureaux, ce qui arriva. Mais la guerre touchait à sa fin...

* * *

Au cours de ces années de guerre, un travail considérable fut accompli et des expériences particulièrement intéressantes réalisées dans ce domaine où agissait chez nous aussi ce que l'on considère à l'étranger comme une arme nouvelle de première importance, celle qui vise à s'assujettir les esprits.

De jour en jour, une documentation unique fut réunie sur les expériences faites dans le domaine de la guerre psychologique par les armées belligérantes. Un personnel de spécialistes fut choisi et formé. Certains d'entre ces derniers eurent même la chance, à la fin de la guerre, de faire du véritable reportage de guerre auprès des armées alliées.

Aujourd'hui, comme nous l'avons déjà montré, des services de ce genre comptent parmi les plus importants des armées modernes, des petites comme des grandes.

Mais le constater serait oublier l'importance de règles périmées qui continuent de nous régir.

Le corps des reporters d'armée était né en pleine guerre, au lendemain du malaise de 1940 et à la suite de découvertes faites par notre S. R. en Allemagne.

Mais il n'avait pas été prévu par l'O. E. M. T. de 1937. Aussi, un beau jour de 1945, les reporters d'armée, qui n'avaient été que « détachés » de leur unité, reçurent l'avis que cette organisation cessait d'exister en même temps que le service actif.

Le jour où l'on aura à nouveau besoin d'un service de ce genre — et comment s'en passer dans une guerre future ? — le travail accompli de 1940 à 1945 ne servira plus à grand chose : il sera un peu tard pour se livrer à de nouvelles improvisations.

(A suivre.)

Plt. R.-H. WÜST.
